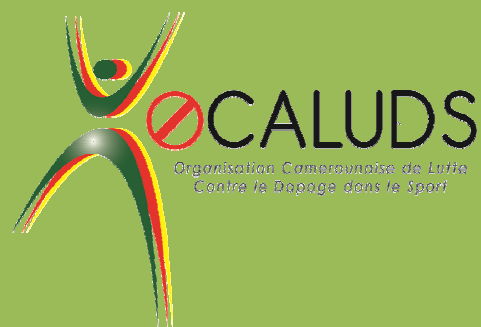


ORGANISATION CAMEROUNAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

B.P : 1359 YAOUNDE-CAMEROUN
TEL : (+237)222208153 / (+237)677009635

SOMMAIRE

Sigles	3
Introduction	4
I. Contrôles antidopage	5
II. Education, sensibilisation et information	5
III. Conformité au Code mondial antidopage	6
IV. Communication de masse	6
V. Production et distribution du semestriel d'information de l'OCALUDS	6
VI. Renforcement du partenariat avec les organismes internationaux	6
VII. Suivi et appui au respect des engagements internationaux	7
VIII. Mobilisation des ressources financières	7
IX. Site web	7
X. Réunion du Conseil de l'OCALUDS	7

SIGLES

- **AC** : Autorité de Contrôle
- **ADAMS** : Système d'Administration et de Gestion Antidopage
- **AMA** : Agence Mondiale Antidopage
- **CEC** : Contrôle En Compétition
- **CHC** : Contrôle Hors Compétition
- **CRLDS** : Comité Régional de Lutte contre le Dopage dans le Sport
- **FENASSCO** : Fédération Nationale des Sports Scolaires
- **INADO** : Institut des Organisations Nationales Antidopage
- **MINSEP** : Ministère des Sports et de l'Education Physique
- **OCALUDS** : Organisation Camerounaise de Lutte contre le Dopage dans le Sport
- **ONAD** : Organisation Nationale Antidopage
- **ORAD** : Organisation Régionale Antidopage
- **PAC** : Programme Annuel de Contrôles

Introduction

L'OCALUDS a été créée avec pour mission de lutter contre le dopage dans le sport. A ce titre, elle est chargée de :

- développer et exécuter les programmes de contrôles du dopage En et Hors Compétition;
- élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'information sur la lutte contre le dopage en milieu sportif scolaire et universitaire ;
- former l'entourage du sportif sur la lutte antidopage et l'informer sur l'actualité antidopage ;
- vulgariser dans les fédérations sportives et autres associations sportives, la lutte contre les dangers du dopage.

En 2018, les objectifs que l'OCALUDS s'est fixés ont été atteints de manière insatisfaisante. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération afin d'expliquer cette situation. Un de ces facteurs à prendre en compte avec acuité, est l'insuffisance des moyens financiers, mobilisés seulement à hauteur de 10,94% du budget adopté par le Conseil de l'OCALUDS. Toutefois, il convient de relever entre autre qu'un certain nombre d'activités du programme national antidopage (PNA) ont été réalisées avec satisfaction; lesquelles activités sont reportées dans la suite de ce rapport.

Quant à l'année 2019, l'OCALUDS prévoit de:

- renforcer son programme d'éducation et sensibilisation sur la lutte contre le dopage en milieu sportif scolaire et universitaire ;
- renforcer l'implication des Comités Régionaux de Lutte contre le Dopage dans le Sport ;
- renforcer son programme de Contrôles En et Hors Compétition ;
- mobiliser davantage les fédérations sportives nationales autour de la lutte contre le dopage dans le sport ;
- terminer son programme de conformité entamé en 2018 ;
- créer un groupe cible d'athlètes ;
- mettre en place une Unité de Gestion du Passeport Biologique de l'Athlète, avec l'aide de l'Agence Française de Lutte contre le dopage.

Cette nouvelle dynamique vise à respecter le programme de conformité au Code engagé par l'Agence mondiale antidopage, en vue d'éviter les sanctions désormais prévues par la réglementation antidopage.

I. Contrôles antidopage

En 2018, l'OCALUDS a effectué au total 16 contrôles antidopage décomposés en 16 échantillons urinaires prélevés et 24 analyses réalisées.

a. Contrôles En Compétition

Au total, 3 Contrôles En Compétition (CEC) ont été effectués en 2018 comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition du nombre de CEC et analyses effectués par sport

Sport	Evénement	Période des CEC	Nombre CEC	Nombre d'analyses
Boxe	«Championnat national »	Le 23 décembre 2018	03	05
Total			03	05

Source: Données OCALUDS

b. Contrôles Hors Compétition

Au total, 13 Contrôles Hors compétition (CHC) ont été effectués en 2018 comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition du nombre de CHC et analyses par sport

Sport	Période des CHC	Nombre de CHC	Nombre d'analyses
Boxe	Du 24 janvier au 02 mars 2018	09	13
Haltérophilie	Le 24 janvier 2018	02	04
Saut en hauteur	Le 12 février 2018	01	01
Lutte	Le 11 mars 2018	01	01
Total		13	19

Source : Données OCALUDS

A l'issue des Contrôles Hors Compétition, la lutteuse camerounaise résidante en Côte d'Ivoire a été suspendue pour une période de 4 ans à compter du 22 mai 2018 jusqu'au 22 mai 2022 pour violation de l'article 2.3 des règles antidopage de l'OCALUDS (refus de soumettre au prélèvement d'échantillon).

II. Education, sensibilisation et information

La stratégie de l'OCALUDS dans le domaine de l'éducation, de la sensibilisation et de l'information est restée la même, c'est-à-dire se concentrer sur les athlètes en compétition et leur entourage, et échanger avec les jeunes sportifs dans leur environnement scolaire et universitaire, pendant les jeux universitaires et la FENASSCO ligue « A » et « B ».

Dans ce domaine, un ensemble d'activités ont été menées à savoir :

- La sensibilisation les femmes du ministère des Sport en prélude à la journée internationale de la femme le 08 mars 2018 ;
- L'éducation et la sensibilisation d'environ 600 jeunes sportifs sur les dangers du dopage, pendant les finales nationales des jeux scolaires de la FENASSCO ligue B qui se sont déroulées du 04 au 08 avril 2018 dans la ville de Bertoua ;

- L'éducation et la sensibilisation d'environ 700 jeunes sportifs sur les dangers du dopage, pendant les finales nationales des jeux scolaires de la FENASSCO ligue A qui se sont déroulées du 1^{er} au 07 avril 2018 dans la ville de N'Gaoundéré ;
- L'éducation et la sensibilisation d'environ 650 sportifs sur les dangers du dopage, pendant les finales nationales des jeux universitaires de la FENASU qui se sont déroulées du 4 au 11 mai 2018 dans la ville de Maroua ;

III. Conformité au Code mondial antidopage

La conformité au Code est une exigence de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Toutes les Organisations Antidopage doivent s'y conformer. A cet effet l'OCALUDS est en cours de finalisation de sa conformité au Code Mondiale Antidopage sur les rubriques obligatoires dont les facteurs critiques, les facteurs prioritaires et les facteurs importants. Sur ce point l'OCALUDS est à un taux de 80% de réalisation.

IV. Communication de masse

Le président et les cadres de l'OCALUDS ont fait de nombreuses interventions dans les medias, afin d'informer le public sur l'actualité relative à la lutte contre le dopage dans le sport, sur les plans international et national.

V. Production et distribution du semestriel d'information de l'OCALUDS

L'OCALUDS a produit et distribué à ses partenaires (nationaux et internationaux), la 12ème édition de son bulletin d'information.

VI. Renforcement du partenariat avec les organismes internationaux

L'OCALUDS a pris part à plusieurs rencontres à l'international à savoir:

- Le 25 mars 2018, l'OCALUDS a participé à la réunion du Groupe de Travail sur la convention de l'Unesco contre le Dopage dans le Sport.
- Le président de l'OCALUDS et monsieur DANG WASSOU Maxime, cadre à l'OCALUDS, ont participé le 20 mars 2018, au symposium de l'Institut des Organisations Nationales Antidopage(INADO), et du 21 au 23 du même mois au symposium de l'AMA organisé à Lausanne en SUISSE.
- Les 11 et 12 septembre 2018, le président de l'OCALUDS a pris part à la réunion du Conseil de l'Organisation Régionale Antidopage (ORAD) Afrique Zone IV, qui s'est tenue à Libreville au Gabon.
- Du 21 au 22 septembre 2018, le Président de l'OCALUDS a participé au Forum Africain sur la Lutte Antidopage qui s'est tenu aux Seychelles.

- Du 03 au 06 décembre 2018, le Président de l'OCALUDS a pris part à la réunion sur le Comité d'Approbation du Fonds et du Groupe de Travail sur les Directives Opérationnelles de l'Unesco.

VII. Suivi et appui au respect des engagements internationaux

Les contributions pour l'année 2019 à l'AMA et à l'INADO, ont déjà été réglées. L'AMA a reçu 1 063 942,412 FCFA et 150 000 FCFA pour l'INADO. Néanmoins le Cameroun reste redevable à l'AMA de 494 926,828 FCFA. Ce reliquat est dû à l'augmentation subite des contributions au mois de novembre 2018, alors que l'exécution des dépenses était déjà effectuée.

VIII. Mobilisation des ressources financières

En 2018, le Conseil de l'OCALUDS a adopté un budget de 365 704 425 FCFA en autorisation d'engagement et 365 704 425 FCFA en crédits de paiement. Une subvention de 40.000 000 FCFA a été allouée à l'OCALUDS par le Ministère des Sports et de l'Education Physique, dont 35.600 000 FCFA pour les dépenses nettes et 4.400 000 pour les impôts.

Il convient de relever que dans le cadre des Contrôles Hors Compétition, l'OCALUDS a conduit 13 contrôles antidopage dont les coûts ont été supportés par l'Agence Antidopage d'Australie en prélude aux jeux du Commonwealth. De même, la Curtin University d'Australie a financé à hauteur de 3 000 \$ USD, les travaux de recherche menés par Monsieur KAH EVANS NGHHA, PhD in « Medical Anthropology » de l'université de Yaoundé I, sous la supervision de l'OCALUDS, sur « les facteurs influençant les athlètes à se doper en milieu sportif ». A l'issue du dépouillement, il apparaît que 14.5% d'athlètes sont susceptibles à l'utilisation des substances et méthodes interdites contre 85.5%. Ce faible pourcentage est peut être dû au fait que le questionnaire ait été rempli par les athlètes amateurs qui n'ont pas assez de connaissances sur l'éducation antidopage. Mais le paiement effectif de la recherche reste attendu.

IX. SITE WEB

L'OCALUDS a entamé la création de son site WEB, afin de renforcer sa visibilité sur les plans national et international, et surtout d'accomplir une exigence de la conformité.

X. Réunion du Conseil de l'OCALUDS

Le 14 février 2018, l'OCALUDS a tenu la 10^{ième} session de son Conseil, qui a abouti à l'adoption de son compte d'emploi 2017.

De même, le 29 octobre 2018, le Conseil de l'OCALUDS s'est réuni à nouveau pour sa 11^{ième} session. Au terme de cette réunion, le Programme National Antidopage (PNA) et le budget 2019 ont été adoptés. Les réalisations effectuées, conformément au programme national antidopage sont présentées dans le tableau ci-joint.